



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mercredi 22 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
17/01/2025	17/01/2025	19	10	14	17

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe	X		
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	Mme GROSJEAN-BALARD Carole
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia		X	
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	Mme LAGATTU Laetitia
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine		X	Mme LLORDEN Anne-Marie
<b>Secrétaire de séance</b>	Mr SOUBAYE Nicolas		

**Délibération n°2025-01-22-02**

**Résultat du vote**      **17 pour**



**Objet : Tarifs municipaux**

Vu la délibération du 28/02/2024 fixant les tarifs communaux.

Il est proposé au membre du conseil municipal de réviser les tarifs municipaux en se basant sur le taux d'inflation des dernières fixations de prix et sur l'augmentation du coût de l'électricité pour les tarifs de raccordement à une prise électrique.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- ✓ **DECIDE** de fixer les tarifs municipaux comme suit :

**I/ DROIT DE PLACE**

<b>MARCHÉ</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
<i>Non abonnés</i>		
Tarif passager pour forains étalagistes par demi-journée et dont l'étal est inférieur à 2 mètres	3,40 €	3,50 €
Tarif passager pour forains étalagistes par demi-journée et dont l'étal est supérieur à 2 mètres	3,40 € + 2,30 € par mètre supplémentaire	3,50 € + 2,35 € par mètre supplémentaire
<i>Abonnés</i>		
Forfait annuel pour un emplacement d'une demi-journée par semaine	115,00 €	117,00 €
Forfait annuel pour deux emplacements d'une demi-journée par semaine	174,00 €	177,00 €
Forfait annuel pour trois emplacements d'une demi-journée par semaine	232,00 €	237,00 €
<b>MARCHE - RACCORDEMENT A UNE PRISE ELECTRIQUE</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
<i>Non abonnés</i>		
Raccordement par demi-journée pour les non abonnés	2,50 €	3,00 €
<i>Abonnés</i>		
Forfait annuel pour un emplacement d'une demi-journée par semaine	14,00 €	16,00 €
Forfait annuel pour deux emplacements d'une demi-journée par semaine	26,00 €	30,00 €
Forfait annuel pour trois emplacements d'une demi-journée par semaine	38,00 €	45,00 €
<b>CIRQUE</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Forfait par jour	35,00 €	36,00 €
<b>CAMION MAGASIN</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Forfait par jour	35,00 €	36,00 €
<b>VIDE GRENIER</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Etal de 12 m <sup>2</sup>	13,00 €	13,00 €

**II/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

<b>DEBIT DE BOISSON</b>	<b>TARIF 2025</b>
Redevance d'occupation du domaine public pour distributeur de boisson	640,00 €

### III/ LOCATION DE SALLE ET DE MATERIEL

LOCATION DE SALLE	TARIF 2024	TARIF 2025
<b>Utilisation complete (grande et petite salle)</b>		
Caution	926,00 €	938,00 €
Arrhes (à la réservation)	50% des droits d'utilisation	50% des droits d'utilisation
Caution ménage	70,00 €	71,00 €
Catégorie 1 : Associations locales (loi 1901) sans activité économique pour leurs diverses manifestations et personnes publiques ou privées organisant des manifestations à l'initiative de la commune.	Gratuit jusqu'à 3 utilisations par an. A partir de la 4ème utilisation : 115,00 € la journée et 174,00 € pour le we	Gratuit jusqu'à 3 utilisations par an. A partir de la 4ème utilisation : 117,00 € la journée et 177,00 € pour le we
Catégorie 2 : Association Age d'Or.	Gratuit jusqu'à 8 utilisations par an. A partir de la 9ème utilisation : 115 € la journée et 174 € pour le we	Gratuit jusqu'à 8 utilisations par an. A partir de la 9ème utilisation : 117 € la journée et 177 € pour le we
Catégorie 3 : Habitants de la commune pour leurs fêtes de famille dont les principaux intéressés devront être domiciliés sur le commune (pour une location par foyer et par an sur présentation d'un justificatif de domicile).	290,00 €	296,00 €
Catégorie 4 : Associations cantonales, associations de bienfaisance, associations avec activité économique, groupements et amicales qui dépendent d'administrations ou comités d'entreprises.	406,00 €	414,00 €
<b>Utilisation de la petite salle</b>		
Catégorie 1 : Associations locales	Gratuit	Gratuit
Les associations "Age d'Or" et "Briatexte Ensemble" qui utilisent l'Espace Culture et Loisirs plusieurs fois par semaine pour leur fonctionnement devront utiliser la petite salle de préférence et ne paieront pas de frais d'utilisation. Par contre, "Briatexte Ensemble" rentrera dans les règles de la 1ère catégorie et l'Age d'Or dans celle de la 2ème catégorie pour leurs manifestations (lotos, repas, bals...).		
<b>LOCATION DE BUREAU</b>		
<b>Mairie</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Location de bureau de la mairie (tarif à l'heure) ou 40 € la demi-journée	21,00 €	22,00 €
<b>PRÊT DE MATERIEL</b>		
<b>Parquet</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Caution	579,00 €	590,00 €
Pour associations et collectivités	290,00 €	296,00 €
<b>Barnum</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Caution	1 157,00 €	1 180,00 €
Pour associations locales	Gratuit	Gratuit
Pour communes du groupement de commande : Busque, Montans, Parisot Peyrole et Puybegon	Gratuit	Gratuit
Pas de prêt pour les autres catégories		
<b>Tables et chaises</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Caution	115,00 €	117,00 €
Pour associations locales et habitants de la commune	Gratuit	Gratuit
<b>Friteuse</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Caution	225,00 €	230,00 €
Pour associations locales	Gratuit	Gratuit

**IV/ CIMETIERE**

<b>CONCESSION CIMETIERE</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Taxe de caveau provisoire < ou = à 6 mois	Gratuit	Gratuit
Taxe de caveau provisoire par tranche de 30 jours au-delà de 6 mois	115,00 €	117,00 €
Concession terrain 15 ans	115 € le m <sup>2</sup>	117 € le m <sup>2</sup>
Concession terrain 30 ans	174 € le m <sup>2</sup>	177 € le m <sup>2</sup>
<b>CONCESSION COLUMBARIUM</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Case de columbarium concession 15 ans	232,00 €	237,00 €
Case de columbarium concession 30 ans	347,00 €	354,00 €

**V/ FRAIS DE FOURRIERE**

<b>FRAIS FOURRIERE</b>	<b>TARIF 2024</b>	<b>TARIF 2025</b>
Forfait pour capture de chien errant du lundi au vendredi	82,00 €	84,00 €
Forfait pour capture de chien errant week-end et jours fériés	123,00 €	126,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance